LA LUMIÈRE



LES FÊTES DE JEANNE D'ARC

Le 8 mai prochain, la ville d'Orléans célébrera le 465me anniversaire de la levée du siège mis par les Anglais, durant sept mois, devant ses murs Le nom de la « Grande Pastoure» JEANNE DARC, à qui Orléans dût sa délivrance, est gravé dans tous les cœurs français.

Je pense honorer la mémoire d'Adolphe Grange parti pour la patrie heureuse le 22 avril 1886, en rappelant ce qu'il écrivit sur ce sujet dans la *Lumière* sous ses signatures modestes de Matharel et de Jean Darcy,

C'est d'abord un court historique, au 15 mai 1882 :

« La France avait été livrée à l'étranger par une partie de la haute noblesse, de connivance avec la reine Isabeau qui, dans le traité de Troyes (21 mai 1420), avait reconnu — au détriment de son propre fils — le roi d'Angleterre Henri V, comme régent et héritier de la couronne de France. A la mort de Charles VI, arrivée très peu de temps après celle du dit régent-héritier, en 1422, un enfant de dix mois, Henri VI, avait été proclamé à Paris roi d'Angleterre et de France, tandis que le dauphin Charles prenait la couronne à Poitiers. Bientôt par dérision, on appellera ce dernier le *roi de Bourges*. Mais Dieu est grand !

Pour réparer le mal que les discordes des princes ont fait à la patrie, il se servira d'une enfant du peuple, JEANNE DARC, ravissante jeune fille de dix-huit ans, née de pauvres laboureurs, à Domrémy, dans les marches de la Lorraine.

Obéissant aux *voix* qui l'ont instruite de sa mission, aux *voix* qui la commandent, Elle va trouver Charles VII. Elle arrive à Chinon le 24 février 1429, et ne parvient à être admise en présence du roi que plusieurs jours après. Elle expose devant la cour le but de sa mission et on la prend pour une insensée. Malgré bien des ennuis et des résistances, Elle obtient du roi la faveur de marcher avec l'armée qui doit ravitailler Orléans. Dans les premiers jours de mai, Elle réussit à entrer dans cette ville avec un convoi de vivres. Sa présence rend aussitôt le courage aux assiégés et répand la terreur parmi les assiégeants. En quelques jours sont livrés plusieurs combats meurtriers, et dans l'un d'eux le sang de l'héroïne à coulé. Mais les Anglais ont subi des pertes tellement considérables, que le 8 mai, au matin, ils lèvent le siège qu'ils avait entrepris au mois d'octobre précédent. Jeanne, à la tête des Français, poursuit l'ennemi, le chasse des villes où il s'est fortifié : Jargeau, Mung-sur-Loire, Beaugency, et le met en déroute à la bataille de Patay, où Talbot est fait prisonnier.

Puis elle tient sa promesse : Elle conduit le roi à Reims, où il est sacré dans la vieille basilique de Saint-Remy, le 17 juillet 1429.

Ainsi, moins de trois mois avaient suffi à cette héroïque Enfant du peuple, à cette grande Inspirée, pour accomplir ce que de

nobles et valeureux chevaliers n'avaient pu faire en sept années. Et le *roi de Bourges* deviendra dans l'histoire : Charles-le-Victorieux.

En dépit dessceptiques présents et à venir, Jeanne Darc est l'incarnation la plus marquée de l'Ange de la Patrie. Exalter Sa mémoire, c'est relever le peuple dans un de ses enfants les plus humbles et les plus dévoués. La délivrance d'Orléans et le sacre de Charles VII, eussent suffi pour immortaliser son nom dans une auréole de gloire ; mais il fallait plus encore. A la honte et à la confusion du fanatisme religieux, il fallait qu'Elle eût la palme du martyre.

Le 30 mai 1430, Elle est prise devant Compiègne et livrée aux Anglais. Comme *sorcière*, Elle appartient à la justice ecclésiastique qui la réclame et use de ses prérogatives. Ce sera Pierre Cauchon, l'évêque de Beauvais, qui instrumentera contre Elle avec les inquisiteurs de la foi, les sinistres agents du Saint-Office.

Après avoir passé une année dans les fers, au millieu des tortures morales les plus atroces et des tentations trompeuses les plus séduisantes, Jeanne Darc sera inébranlable dans son amour pour la France. Elle ne connaitque Dieu et la Patrie personnifiée en son roi, Charles VII. Après une année de captivité, avons nous dit, Elle sera condamnée, pour crime de *sorcellerie*, par un tribunal inique, à être brûlée vive, et, le 30 mai 1431, la place du Vieux-Marché à Rouen, sera le théâtre de son supplice.

Au XVIII[e] siècle, dans un poème immonde et anti-patriotique, Voltaire tentera vainement de souiller une mémoire si chère à tous les cœurs français, en répandant sur Elle sa bave épileptique. De nos jours, l'Eglise catholique romaine a tenté de s'emparer de la gloire de sa victime, dont elle voudrait faire une sainte.

Vade retro ! lui crions-nous.

Jeanne Darc est au-dessus des sarcasmes et du ricanement des sceptiques et de l'accaparement de ses bourreaux. Elle n'a pas besoin d'être canonisée à Rome pour être une SAINTE. Elle est notre SAINTE, à nous les humbles, et ce serait la rapetisser aux yeux du peuple qui a un vrai culte pour Elle, que de la faire figurer au commun des martyrs »

Dans le numéro du 25 mai 1883, Adolphe Grange (Matharel), rappelait ses lignes écrites l'année précédente au sujet de l'anniversaire du martyre de la vierge de Domrémy, qui périt victime d'un crime juridique — crime ourdi par les plus noires machinations de la sainte Inquisition, — comme « hérétique, relapse, apostate et idolâtre. »

« Jehanne, — selon le langage du temps, — qui s'est fait nommer la Pucelle, menteresse, pernicieuse, abuseresse, blasphémeresse de Dieu, mal créant de la foi de Jhesucrist, vanteresse, ydolastre, cruelle, dissolue, invocateresse de diables, schismatique et hérétique. » Tout cela par ce qu'elle était médium et qu'elle entendait les *Voix* des invisibles qui la guidaient : Michel, Louis, Marguerite, Catherine, etc., chose si fréquente à notre époque.

« Le 30 mai, » écrivait Adolphe Grange, « l'Ange de la France, entouré de sa gloire, ranimera en nos cœurs l'amour sacré de la Patrie, et les enfants de Lumière lui tresseront des couronnes de simples fleurs des champs : bleuets, paquerettes et coquelicots, qui ont ses préférences, par ce qu'elles présentent les trois couleurs du drapeau national et rappellent celles qu'elle déposait elle-même dans le beau mois de Mai devant la statue de Marie. »

Le 25 mai 1884, Adolphe Grange répétait les paroles ci-dessus pour accentuer de plus en plus son opinion au sujet de la fête de Jeanne Darc, dont il voulait faire une Fête du patriotisme. Une circonstance était venue servir les vœux de la *Lumière* et la *Lumière* débutait par une exclamation de joie

« Enfin la *Lumière* finira par avoir gain de cause auprès des plus indifférents pour célébrer la fête de Jeanne Darc. Aujourd'hui, une voix autorisée vient soutenir la nôtre, dans l'œuvre de réparation que nous poursuivrons jusqu'à ce qu'elle soit réalisée.

M. Joseph Fabre député de l'Aveyron, vient de consacrer un volume à la Vierge de Domrémy, sous ce titre : JEANNE DARC LIBÉRATRICE DE LA FRANCE. Or, voici ce que nous lisons dans la préface de ce livre :

« L'héroïne à qui Athènes eût dressé des Autels, Rouen lui a dressé un bûcher ; et, dans cette France où trente millions de catholiques sont sensés fêter tous les ans un saint Euloge, un saint Guy, une sainte Scholastique, il n'y a pas une fête de la Pucelle.

« Mais quoi ! terrible aux Anglais et rebelle aux théologiens, Jeanne avait personnifié en soi deux nouveautés suspectes : le culte du sol national et la liberté de conscience.

« Double titre pour être suppliciée alors. Double titre pour être glorifiée aujourd'hui.

« Oserai-je exprimer un vœu ?

« La République française devrait décider qu'il y aura annuellement un jour où la fête de l'héroïne sera célébrée par toute la France.

« Il y aurait à opter entre deux dates : le 8 mai, anniversaire de la délivrance d'Orléans, le 30 mai, anniversaire de la mort de Jeanne.

« 8 ou 30 mai, c'est toujours le beau mai ; le mois où la bergère de Domrémy suspendait des guirlandes aux rameaux de l'*arbre des Fées* en rêvant au salut de la France ; le mois où la guerrière d'Orléans chassait l'étranger et rendait le printemps à la patrie ; le mois où la martyre de Rouen apparut sur son bûcher telle que Socrate dans sa prison et Jésus sur sa croix.

« Je préférerais le 30 mai, parceque Jeanne mourante a été encore plus grande que Jeanne triomphante.

« Jeanne est la sainte de la France. Il est conforme à toutes les traditions que les saints soient glorifiés l'anniversaire du jour où ils furent martyrisés.

« Mais qu'importe la date ? L'essentiel est l'établissement de cette solennité, qui rapprocherait tous les Français, hommes et femmes, républicains et monarchistes, croyants et libres-penseurs, dans une même communion d'enthousiasme.

« La nation a déjà sa fête de la liberté. Elle aurait sa fête du patriotisme. »

Ainsi dans la Préface de ce livre, Adolphe Grange retrouvait sa pensée et ses expressions, lui qui disait sans cesse :

JEANNE DARC est la SAINTE du peuple et Sa fête est la FÊTE DU PATRIOTISME.

Et la Lumière ajoutait ceci :

« Il y a trois dates saillantes dans la vie de la « grande pastoure » : le 8 mai 1429, le 17 juillet suivant et le 30 mai 1431 — c'est-à-dire la victoire sur les Anglais à Orléans, le sacre de Charles VII à Reims, qui était l'accomplissement de sa mission, et la gloire du martyre sur le bûcher à Rouen ; — mais, fidèle à la tradition, dans beaucoup de familles, on fait la fête de Jeanne Darc le 30 mai.

C'est bien à M. Joseph Fabre d'avoir posé le *desideratum* d'une fête nationale du patriotisme, et nous l'en félicitons vivement ; mais nous espérons qu'il ne s'en tiendra pas à l'expression platonique d'un simple vœu. Il est député, et nous attendons qu'il saisisse le parlement d'une demande régulière dans ce but, et sa demande sera accueillie d'urgence, à l'unanimité et par acclamation. Pour Jeanne Darc, dans les Chambres françaises, les républicains et les conservateurs de toutes les nuances n'auront qu'une voix, celle du patriotisme. »

Le 10 mai 1885, Jean Darcy (Adolphe Grange) formulait encore ses vœux persévérants :

« L'année dernière, nous espérions que la fête de Jeanne Darc deviendrait bientôt officiellement la FÊTE DU PATRIOTISME, et que le 8 mai 1885, anniversaire de la délivrance d'Orléans, ou plutôt le 30 mai, 454e anniversaire du martyre de l'héroïque fille du peuple, serait célébrée publiquement, du Nord au Midi de la France, du Finistère aux Alpes-Maritimes et des Ardennes aux Basses-Pyrénées. En effet, un député s'étant épris d'un beau feu pour la mémoire de Jeanne Darc, proposa à la Chambre d'établir, en son honneur, une Fête nationale du Patriotisme. Nous demandons aujourd'hui, à tous les échos, ce qu'est devenue cette proposition ; proposition platonique puisque son auteur a tenté de déserter la Chambre pour le Sénat, avant d'avoir obtenu gain de cause. C'est que la voix du Patriotisme est étouffée par les clameurs des politiciens se disputant les portefeuilles et les fonctions lucratives.

Ce sera un honneur pour le gouvernement qui établira en France la FÊTE DE JEANNE DARC.

En attendant tous les amis de la *Lumière* célébreront, avec nous, cette fête de la vertu, de l'inspiration supérieure et du patriotisme, le samedi 30 MAI courant. Que les jeunes filles aillent cueillir dans les champs bleuets, pâquerettes et coquelicots, en fassent des bouquets, en tressent des couronnes aux couleurs nationales pour s'en parer et en orner l'image de notre grande Sainte, l'Ange de la Patrie, la plus pure de nos gloires. »

Le 22 avril 1886, Jean Darcy disparaissait de ce monde, pour aller dans le monde des Esprits commencer une importante tâche au milieu des légions de ses aimés protecteurs célestes.

L'heureuse coïncidence qui a placé la fête de l'Eglise en l'honneur de Jeanne Darc, à la même date, n'a pas été sans nous inspirer des sentiments spéciaux d'attendrissement.

Le 22 avril dernier toutes les églises chantaient la sainte. La cérémonie de Notre-Dame de Paris a été particulièrement belle.

A 2 heures eurent lieu les vêpres pontificales solennelles présidées par le cardinal et commençant par l'audition du prélude de la messe de Jeanne Darc, de Gounod.

Un panégyrique a été prononcé par le R. P. Feuillette des Dominicains. Ensuite, exécution de la Vision de Jeanne Darc, chant du *Te Deum* par toute l'assistance, et salut pendant lequel on a entendu le « Dieu le veut » de Gounod, musique des enfants infirmes de Saint-Jean-de-Dieu, renforcée par quarante voix choisies parmi les meilleures de Saint-Sulpice.

La nef était grandiosement décorée en bannières et faisceaux de drapeaux. Les faisceaux garnis d'écussons portant avec la date, les noms des villes où Jeanne Darc est passée. L'un d'eux en particulier portait la date du 8 septembre 1429, jour où elle mit le siège devant Paris.

Des catholiques de province ont envoyé une bannière longue de trois mètres, en satin blanc semé de fleurs de lys d'or et frangée or et blanc. D'un côté, le Christ assis sur un arc-en-ciel ayant de chaque côté de lui un ange lui présentant une fleur de lys ; de l'autre côté, l'Annonciation surmontée de deux anges soutenant l'écu de France.

Une note à souligner :

C'est devant la statue de Notre-Dame et pendant quatre ans, de 1430 à 1434, que les bourgeois de Paris firent célébrer une messe solennelle pour remercier Dieu, de n'avoir pas permis à la Pucelle de prendre la ville d'assaut au moment du siège qu'elle en fit.

Par contre, quelques années après, au moment de la rentré de Charles VII à Paris, en 1437, l'Hôtel-de-Ville fit chanter à la même place une autre messe d'actions de grâces celle-ci en l'honneur de Jeanne — à laquelle étaient conviés officiellement le Parlement, la Cour des Comptes, la Cour des Aides, etc. Cette messe fut continuée jusqu'à la Révolution.

Un autre des écussons porte la date du 7 novembbre 1455, date de la première séance solennelle pour la révision du procés et la réhabilitation de Jeanne Darc. La mère de Jeanne apportait ce jour là, en compagnie de ses deux fils, le bref du pape Calixte III, ordonnant la révision du procès. Elle demanda justice elle-même et le peuple s'unit à elle en poussant de telles acclamations, que les commissaires furent obligés de se retirer dans la sacristie pour continuer à délibérer.

Le bourdon actuel est le même qui fut mis en branle lors du siège de Paris par Jeanne Darc et lors de la réhabilitation de la vierge.

Jeanne, notre grande sainte populaire va prochainement être canonisée. Nous n'avons jamais été favorable à cette canonisation et ne la trouvons pas nécessaire à l'ennoblissement de l'héroïne.

Nous avons soumis nos appréciations en diverses circonstances au monde des Esprits, à Adolphe Grange, à Jeanne elle-même.

Les grands Esprits n'ont pas de courte vue comme les hommes. Ils nous ont répondu l'un et l'autre, qu'il fallait se mettre au-dessus de toutes considérations pour ou contre ce cas. Le fait n'a point d'importance pour eux.

« Le monde marche et va où il doit aller. »

« Dieu a des desseins que nous ne saurions comprendre. »

« Le bien triomphera toujours malgré les apparences contraires. »

« L'avenir est grand et ménage des surprises terrifiantes aux ennemis de Dieu. »

« Chaque chose sera mise en sa vraie place comme il convient. »

« Les heures sont solennelles et les destinées universelles seront bientôt connues. »

« Jeanne Darc continue le combat sous la bannière du Nouveau Spiritualisme, et elle sera victorieuse plus que jamais avec ses frères et ses sœurs. »

Telles sont les fragments des communications données à ce sujet.

Nous n'avons qu'à faire notre devoir de vrais chrétiens et attendre l'accomplissement des destinées morales et religieuses de la malheureuse et ingrate Terre, pleine d'enfants révoltés.

Au milieu de toutes les bruyantes manifestations ou des brillantes fêtes, il n'y a qu'une chose à faire pour ceux qui ont la foi en des temps meilleurs par l'effet de transformations nécessaires : réciter du fond du cœur, la vraie prière convenant aux adeptes de n'importe quelle religion.

« Notre Père qui êtes aux Cieux, que Votre Règne arrive et que votre Volonté soit faite. »

LUCIE GRANGE.

ERMANCE DUFAUX ET LA VIE DE JEANNE D'ARC

Entre toutes les communications médiumiques émanées d'Esprits supérieurs et marquant le spiritisme d'un cachet de noblesse spiritualiste, il faut classer aux premiers rangs la *Vie de Jeanne d'Arc* parue à la librairie Dentu en 1855.

Le médium Ermance Dufaux était une jeune fille de quatorze ans, habitant avec sa famille à Fontainebleau. Elle écrivait automatiquement ; son esprit personnel ne cherchant nullement à saisir le sens des mots tracés par sa main.

L'histoire de la vie de Jeanne écrite ainsi par elle-même, ne pourrait avoir qu'un défaut ; ce défaut se transforme en une qualité : Jeanne écrivant à la première personne est restée humble et simple, de la première à la dernière ligne de son œuvre, cherchant presque à se déprécier. En effet, ce n'est point la pure et grande héroïne qui pouvait faire son propre éloge ; elle se borne à jeter des notes sur les faits, précises, mais laconiques et voilées. Sa grandeur d'âme se verrait à peine si on ne la devinait pas.

O Jeanne ! il faudrait des bardes inspirés par les anges pour te chanter, toi que les guerriers célestes ont déposé dans le petit berceau de Domrémy, en attendant que poussent tes ailes de légionnaire de Michel qui devaient te révéler MESSIE. Seuls des cœurs de vrais français peuvent te comprendre et t'aimer dans ta mission sublime ; mais l'humanité toute entière doit célébrer tes gloires, car, tu n'es pas seulement l'Ange d'une Patrie, tu es la Reine et la Sainte martyre du médiumat, la pure et virginale mère des enfants de lumière dont la chaîne d'amour entoure le globe !

Jeanne Darc a donc dicté un livre simple, et magnifique dans sa simplicité même en dictant sa vie à Ermance Dufaux l'une de ses enfants de par le monde où elle en voudrait compter beaucoup, beaucoup et plus encore.

C'est pour honorer Jeanne et Ermance Dufaux que je veux citer de ce livre, une partie de la Préface qui en résume l'esprit, et une partie des circonstances de la vie, qui montre la lutte et le courage de la grande victorieuse des ennemis de la France et de Satan.

« Née d'un simple laboureur, ma vie eut dû être calme et paisible, comme le ruisseau inconnu qui coule sur le gazon ; il n'en fut pas ainsi : Dieu ne le voulut pas. Ce ne fut pas l'ambition, mais les ordres impérieux du ciel qui me firent sortir de mon humble condition. A mes yeux, les fleurs des champs étaient mille fois plus belles que les pierreries des rois ; et je considérais la gloire comme un flambeau qui brûle le papillon qui ose s'en approcher.

Je ne m'enorgueillis pas de ma mission, la regardant comme une goutte de rosée échue par hasard à un brin d'herbe, qui la laisserait bientôt tomber, pour se sécher

comme ses semblables. A peine cette carrière m'eût-elle été ouverte, que mille obstacles surgirent pour me décourager : je doutais alors du ciel et de moi-même, mais Dieu ne m'abandonna pas ; de nouvelles apparitions vinrent me rassurer : il voulait seulement me montrer que, sans lui, je ne pouvais rien ; que j'étais comme les roues qui font marcher le char, mais qui sont inutiles, si une force étrangère ne leur donne le mouvement. Il voulait chasser de mon âme l'orgueil qui s'en fut indubitablement emparé, si sa prévoyante sollicitude ne m'eût pas dévoilé ma faiblesse. Voir ma patrie libre des fers honteux qui la retenaient captive, c'était le plus doux rêve de ma jeune vie ; une vague tradition du foyer paternel disait qu'une femme le réaliserait, et le Tout-Puissant par un miracle, m'apprenait que cette femme c'était moi !... moi l'humble vierge de Donremy !...

Je m'attendais à trouver une route large et facile qui me mènerait au but, au milieu de mille fleurs ; mais hélas ! des rochers, des précipices à chaque pas me barraient le passage. Tous mes efforts, toutes mes tentatives demeuraient inutiles ; Dieu alors me prenait par la main ; il me faisait gravir les uns et franchir les autres. Je reconnus mon impuissance, et j'appris à tout attendre de lui, de lui seul... Toujours le vent me faisait ployer, quand je croyais être assez forte pour le braver ; mais la main qui m'avait placée au milieu de l'orage, m'empêchait d'être brisée.

Pour que je ne devinsse pas inutile, pour ne pas dire nuisible, aux projets du Ciel, il fallait qu'un guide sûr me maintînt dans la bonne voie : Dieu permit à ses saints de tomber sous mes sens, en prenant des formes visibles. Ces visions étaient pour moi comme l'aimant qui dirige toujours vers le nord l'aiguille de la boussole ; j'étais sûre de ne pas m'égarer en suivant leurs conseils... »

A ces sentiments, à cette facture, on peut bien être assuré que c'est bien l'esprit de Jeanne Darc qui se manifeste. En même temps, tous ceux qui ont à cœur le bien des hommes, et qui font un peu de zèle en faveur de la justice et de la vérité, sentent la grandeur et la rigueur de leur combat perpétuel dans les broussailles de la vie, ainsi que la nécessité de l'obéissance aux voix divines.

Jeanne Darc était voyante et auditive. Sa première manifestation se produisit d'une manière spontanée. Elle raconte ainsi le phénomène :

« Un jour, j'étais alors âgée de treize ans, je filais assise sous un chêne, dans le jardin de mon père, lorsque j'entendis une voix qui m'appelait. Ne voyant personne, je crus avoir été le jouet de mon imagination ; la même voix se fit entendre quelques secondes après. Je vis alors, dans une nuée étincelante, Saint-Michel accompagné d'anges du ciel. Il me dit de prier, d'espérer que Dieu délivrerait la France, et que bientôt une jeune fille, sans toutefois me dire son nom, serait l'instrument dont il se servirait pour chasser les Anglais, et remettre la France sous l'autorité de ses rois légitimes. A ces mots ils disparurent, me laissant dans un profond étonnement...

... A environ un mois de là, je revis l'archange et ses anges. Il me donna de bons conseils, et me dit différentes choses sur les affaires de la France. Ses visites devenaient assez fréquentes ; un jour il me dit que je verrais bientôt Saint-Catherine et Sainte-Marguerite.

— Fille de Dieu, ajouta-t-il, suis leurs conseils, et fais ce qu'elles te diront ; elles sont véritablement envoyées par le Roi du ciel pour te conduire et te diriger ; obéis leur en tout.

Bientôt je vis avec lui deux jeunes femmes d'une radieuse beauté. Elles étaient magnifiquement vêtues : elles portaient sur la tête des couronnes d'or ornées de pierres précieuses. Je m'agenouillai, et je leur baisai les pieds. L'une d'elles me dit qu'elle se nommait Catherine et l'autre Marguerite. Elles me répétèrent ce que Saint-Michel m'avait dit sur la France, et disparurent. Saint-Michel, les anges et elles m'apparaissaient rarement, mais j'entendais fréquemment leurs voix accompagnées d'une grande clarté.

Un an après, je vis encore les trois saints.

qui me dirent la même chose, en m'ordonnant toutefois de le révéler le soir à la veillée... »

Jeanne obéit, mais son père lui imposa silence sévèrement.

« Quelques mois après, étant à garder les bêtes, j'entendis une voix qui m'appelait par mon nom ; je revis encore une fois Saint-Michel, Sainte-Marguerite et Sainte-Catherine, qui, cette fois, me dirent que la jeune fille, dont ils m'avaient déjà parlé, serait moi. Ils disparurent aussitôt, me laissant immobile, et ne sachant que penser d'une révélation aussi peu attendue. Je m'en allai bien résolue de le dire à mon père, afin de prendre ses conseils. Comme la fois d'avant, il fut incrédule ; mais une voix dit tout-à-coup :

— Ce que Jeanne dit, tu dois le croire ; car c'est la vérité.

Un de mes oncles, nommé Raymond Durand, dit Laxart, beau-frère de ma mère, ayant appris cela, dit qu'il fallait laisser agir la Providence ; qu'elle ne pouvait manquer de bien faire.

... Un jour les voix me dirent : Jeanne va trouver le Sire de Baudricourt, commandant de Vaucouleurs ; tu lui diras qu'il te donne des armes, un cheval et deux gentilshommes pour te conduire au Roi ; qui, à son tour, te donnera des gens d'armes pour faire lever le siège d'Orléans ; tu le mèneras ensuite à Rheims pour être sacré. Tu trouveras à Sainte-Catherine de Fierbois, dans le tombeau d'un vaillant chevalier, qui repose derrière le maître-autel, une épée sur la lame de laquelle il y a cinq croix. Ce que nous venons de te dire, et ce que nous t'avons révélé auparavant, nous l'avons fait par l'ordre de Dieu et par celui de Saint-Louis, protecteur de la France. »

Les voix pressaient Jeanne de partir.

L'oncle Durand cédant aux sollicitations de Jeanne, se rendit lui-même chez messire Robert de Baudricourt pour lui soumettre le cas délicat de cette mission à remplir par une jeune fille. Messire Robert lui dit que cette jeune fille était une extravagante à laquelle il fallait administrer *une bonne volée de claques* et de coups de bâton pour la guérir de sa folie.

Jeanne va elle-même se présenter en compagnie de son frère Pierre. Moins cruel, cette fois, le sire de Baudricourt ne fit que rire *de ce rêve de jeune fille*.

Ici il faut redonner la parole à Jeanne.

« Il y avait, près du village, une belle fontaine ombragée par un vieux tilleul ; tout le village y venait puiser l'eau nécessaire à ses besoins ; je m'assis au pied de l'arbre, et je me mis à réfléchir tristement au mauvais succès de cette visite, doutant quelque peu de la vérité de ma mission ; car je trouvais extraordinaire que Dieu, s'il m'en avait réellement chargée, m'eût ainsi abandonnée, dans une démarche d'où dépendait le succès.

— N'ai-je pas été le jouet d'un songe ou plutôt de quelques mauvais esprits ? Telles étaient les questions que je m'adressais intérieurement, lorsque tout-à-coup, je vis Sainte-Marguerite... Elle me dit, avec un angélique sourire : Jeanne, pourquoi te décourager ainsi ? Dieu te protège. Retourne chez tes parents inquiets de ton absence... »

Jeanne revient tristement ; nous passons les détails de famille.

Elle veut à tout prix revoir le sire de Baudricourt. Elle y va, y retourne, l'importune avec persévérance, se fait cent fois *envoyer à tous les diables*. Suspectée de possession démoniaque, le sire l'adresse enfin au curé de Vaucouleurs, qui prie sans pouvoir la guérir. Jeanne obsède le commandant de plus en plus de mauvaise humeur parceque le curé l'a mal exorcisée. — Que faire pour le convaincre ? dit la pauvre enfant aux saints, avec l'accent du désespoir.

Les saints répondirent de lui dire que les français venaient d'éprouver un échec devant Orléans ; qu'il serait connu dans l'histoire sous le nom de journée des Harengs.

C'est par ce phénomène prophétique que toutes les résistances de messire de Baudricourt furent vaincues, car peu de temps après l'on apprit que c'était là la vérité. Dès lors il voulut bien l'envoyer au Roi. Il la fit donc armer de pied en cap, lui donna un cheval et deux gentilshommes champenois auxquels s'ajoutèrent cinq personnes.

A dater de cet instant, prophétesse guerrière et messie de délivrance et de salut,

Jeanne Darc accomplit sa pénible mission.

Après mille souffrances, tribulations et humiliations, mais sortie de tout par son énergie et sa seconde vue extraordinaires, elle eut une suite conforme à l'état d'un chef de guerre : des pages, des écuyers et des gens d'armes ; plus un chapelain. Elle fit faire une bannière blanche, semée de fleurs de lys, sur laquelle était représenté le Sauveur, assis sur un trône, dans des nuées ; tenant un globe figurant le monde dans sa main gauche, de la main droite il semblait bénir une branche fleurie de lys, qu'un ange portait dans ses mains, tandis qu'un autre ange paraissait prier à la gauche de Notre Seigneur ; les noms de Jésus et de Marie étaient brodés en lettres d'or.

Cette bannière fut bénie dans l'Eglise Saint-Sauveur de Blois.

L'inspirée comparut devant le Conseil du Roi pour discuter la manière de chasser les Anglais du royaume. « J'en exposai si bien les moyens, dit-elle, qu'aucun des chefs de guerre qui étaient présents, même les plus célèbres, n'auraient pu mieux le faire. Le résultat desentrevues fréquentesque j'avais avec le Roi et son Conseil, fut d'inspirer à tous une entière confiance : et de porter l'épouvante parmi les Anglais auxquels la renommée avait déjà fait connaître mon nom en exagérant toutefois mon mérite. »

On voit par ces derniers mots que c'est bien Jeanne qui parle ; un historiographe sincère eut dit qu'elle était au-dessus encore de tout ce que l'on pouvait penser de bien de sa personne et de sa mission.

Elle envoya sa première lettre aux Anglais le mardi de la semaine Sainte.

La pauvre enfant devenue chef de guerre de par Dieu et ses anges, combattait crânement les opinions des fiers et expérimentés capitaines. Quelquefois l'avis de la *péronnelle de bas lieu* froissait celui d'un noble chevalier.

Un jour, les capitaines risquent une sortie sans la prévenir. ils allèrent attaquer la bastille de Saint-Loup que le sire de Talbot avait bien munie de soldats et de vivres et qui était extrêmement fortifiée. Jeanne en ce moment accablée de fatigues, dormait. Sainte-Catherine l'éveilla et lui dit :

— Jeanne arme-toi vite et va au fort de Saint-Loup que les Français ont attaqué mal à propos ; ils portent en ce moment la peine de leur imprudence ; quelques-uns d'entre eux sont déjà blessés à mort ; va à leur secours, et tu les ramèneras triomphants.

En même temps elle lui indiqua le chemin à suivre.

Elle arriva étendard déployé et les Anglais furent contraints de se retirer dans le clocher, dont les Français commencèrent l'assaut. Avant trois heures, la bastille était en leur pouvoir.

Le lendemain de ce jour, c'était le 5 mai et la fête de l'ascension. Elle écrivit aux Anglais de par le vrai Dieu, pour leur ordonner d'abandonner leurs forts et de retourner dans leurs foyers.

Ils ne répondirent que des injures.

Elle chargea une flèche d'un deuxième message, qui ne réussit pas mieux. Elle fondit en larmes mais exita de nouveau son courage.

Le 6 mai, elle passait la Loire à la tête de quatre cents Français à la vue de Glacidas qui commandait dans le fort des Tourelles. Cette forteresse était défendue par cinq cents hommes, l'élite des troupes anglaises. Jeanne marchait droit au fort des Augustins et elle parvint à planter son étendard sur cette bastille.

Le combat sanglant qui eut lieu à ce moment est saisissant dans ces détails. Les incendies rougissaient l'horizon. Les Anglais poussaient des cris affreux et injuriaient Jeanne. Les gens de Jeanne, eux-mêmes effrayés, fuyaient honteusement, Jeanne retournait sur l'ennemi, rappelait les poltrons au courage. Les capitaines d'Orléans applaudissaient à ses résolutions, mais comme d'habitude ceux du Roi gênaient ses mouvements ou du moins entendaient les gêner.

Quoiqu'il en soit, la victoire passa au camp français définitivement. Orléans fut délivré le 8 mai 1429. Les anglais avaient perdu, en trois jours, de six à huit mille hommes.

J'interromps ici cet aperçu des faits guerriers de la vie de Jeanne Darc, et je vais terminer par quelques détails reposants et gracieux.

Le 18 juin, les bourgeois d'Orléans avaient tendu les murs de riches draperies. Des bannières, sur lesquelles on lisait le nom de Jeanne la Pucelle, ou ces mots : A notre libératrice ! étaient à toutes les fenêtres ; des dômes et des guirlandes de fleurs cachaient l'azur du ciel ; les rues étaient jonchées de fleurs.

La veille de l'entrée de Jeanne qui eut lieu le 20, le Roi lui avait envoyé une robe de damas blanc parsemée de fleurs de lys en diamants ; une légère armure de femme, un casque orné de six plumes blanches, l'écharpe assortie à la robe et un superbe cheval blanc caparaçonné de velours bleu de ciel parsemé de fleurs de lys d'or.

L'effet que produisit Jeanne ainsi habillée est dépeint dans ce passage d'une lettre du duc d'Alençon au Roi.

« Quant à notre belle inspirée, Votre Majesté ne peut s'imaginer l'admiration qu'elle a excitée partout sur notre passage. La jeune fille portait le riche costume dont Votre Majesté lui a fait présent ; ses bruns cheveux tombaient en grosses boucles sur ses épaules ; notre soleil de printemps rarement galant, n'a pourtant pas osé porter atteinte à la fraicheur de son charmant visage ; son armure cachait à peine sa taille si élégante et si souple. Elle tenait la bannière qui, si souvent, a relevé notre courage et nous a guidés dans le chemin de la gloire. Les blanches plumes de son casque et sa riche chevelure, doucement agitées par le vent, semblaient former dans l'air un glorieux panache. Quand je la vis si belle, si gracieuse, quand son doux regard s'arrêta sur moi, un trouble inconnu pénétra mon âme ; je restai immobile à ma place ; j'oubliai même de lui offrir la main pour monter sur son palefroi. Qu'avez-vous duc d'Alençon ? me dit-elle en me découvrant deux rangs de perles ; vous paraissez me trouver laide ! ajouta-t-elle en me jetant un regard moqueur. Je ne répondis pas, et bientôt, monté sur mon cheval, je pris place à ses côtés. Mais, en grâce, Sire, ne montrez pas la présente à ma belle duchesse ; car, avant mon départ, elle semblait craindre que les beaux yeux de Jeanne ne me rendissent infidèle.... »

Dieu donne à ceux ou à celles qu'il désigne pour une importante tâche, une puissance attractive et séductrice qui est la force du ciel. C'est l'amour des anges réunis qui enveloppe de ces forces l'être voyageur en mission terrestre ; son auréole personnelle s'augmente des rayons des sympathies convergentes et la baigne de lumière comme d'amour.

Aimons le brillant et bel ange qui a nom Jeanne Darc. Désirons son amour pour être forts, puissants et victorieux comme Elle.

Lucie Grange.

L'abondance de copie au sujet de Jeanne Darc nous oblige à remettre les articles de notre collaborateur Christian au prochain numéro.

DÉFENSE DU MONOTHÉISME

(*Suite et fin*)

J'ai appris autrefois du plus illustre des maitres qu'une des causes d'erreur, les plus fréquentes, dans les discussions philosophiques, provenait de la longueur de nos raisonnements. Aujourd'hui que je me suis proposé la tâche de vous exposer les arguments qui militent en faveur du monothéisme, je dois avant tout me souvenir de ce précepte. Mes raisonnements seront courts, et je compte aller droit au but. Lecteurs pardonnez-moi cette aridité : sur les sommets des hautes montagnes, l'œil ne perçoit plus que les grandes lignes de la nature ; les détails échappent à son observation ; ainsi, sur les sommets de la pensée toutes formes qui peut l'orner ou l'agrémenter ne sauraient s'y rattacher qu'en en ternissant la clarté. Et, de même que la nature ne monte pas jusque sur les hauts sommets, et abandonne au granit l'immensité et la solitude, ainsi l'intelligence parvenue dans ces hautes régions, n'a que

faire des moyens sensibles d'éveiller en elle de nouvelles idées.

∴

Et, d'abord, Dieu existe de soi-même par la nécessité de sa nature. Et, en effet, tout ce qui a la possibilité d'être ou de ne pas être a besoin de quelque chose que lui donne l'être. Si quelque chose précédait Dieu dans l'existence, se serait cette chose qui serait Dieu. Donc, à Dieu n'appartient pas la possibilité d'être, mais la nécessité d'être, parce qu'aucune cause ne produit son existence.

De plus, la nature divine doit comprendre toutes les perfections possibles, et, cela, pour plusieurs raisons : 1° Dieu est la cause première efficiente de toutes choses ; or, la cause efficiente doit posséder tout ce qu'il y a de perfection dans l'effet. Donc... ; 2° Dieu possède *l'être* à sa plus haute puissance ; or, là où se trouve la plénitude de l'*être* doit se trouver la perfection totale. — Serait-il limité dans son *être*, qu'il y aurait en lui une *absence d'être* : c'est d'ailleurs dans ce sens que l'on dit que Dieu est infini.

∴

Mais pouvons-nous parvenir à la connaissance de la nature de Dieu ?

Je crois que toute perfection contenue dans les effets étant nécessairement contenue d'une façon plus éminente dans la cause première, il convient, avant tout, d'écarter de Dieu les imperfections que nous voyons mêlées aux perfections des créatures, et en même temps d'attribuer à Dieu même les perfections des créatures, en ayant soin d'en effacer toute limite. Les exemples sont faciles à trouver. — « La substance divine, dit à ce sujet le prince des métaphysiciens, Thomas d'Aquin, excède en immensité toute forme accessible à notre intelligence : aussi ne pouvons nous jamais la saisir et comprendre ce qu'elle est, mais nous n'en avons qu'une connaissance telle quelle, en concevant ce qu'elle n'est pas. Et, plus, par l'effort de notre intelligence nous pourrons nier d'elle, plus près, nous serons de la connaître. » C'est là, à la vérité, le seul moyen que nous ayons de connaitre Dieu. Mais, gardez-vous encore d'en conclure comme M. Jules Simon, philosophe qui fleurit vers la moitié du dix-neuvième siècle, que ce système d'élimination nous tiendra perpétuellement dans l'impossibilité de connaître quelque chose de la nature de Dieu. Non, en éliminant de Dieu ce que nous voyons dans les créatures, nous lui attribuons une suréminente perfection exempte de toute défaillance, et par conséquent, cette négation implique surabondance et plénitude. — Je me souviens à ce propos que Jean Damascène disait à un Jules Simon de son temps : « S'il convient d'affirmer Dieu en éliminant de lui tout ce que nous connaissons, puisqu'il n'est aucune des choses qui sont, ce n'est pas pour qu'il ne soit rien, mais pour qu'il soit au-dessus de tout ce qui est. »

Mais reconnaissons toutefois que ce que nous pouvons connaître de Dieu ici-bas est bien maigre, car, il est certain que des effets sans proportion avec la cause ne peuvent nous donner une connaissance parfaite de cette cause.

∴

Résumons brièvement les quelques connaissances que nous avons sur la nature de Dieu. J'insiste sur ces préliminaires, car, c'est de l'idée que l'on se fait de la nature divine que dépend nécessairement notre appréciation sur son unité, et ne l'oublions pas, tout notre but est ici, de prouver la perfection du monothéisme sur toutes les autres théologies.

Toutes les perfections de Dieu constituent son essence. Mais notre esprit ne peut concevoir qu'en divisant : quelle est donc la première perfection qui constitue la divine essence.

1° L'*être par soi* est la propriété constitutive de l'essence divine. Cette propriété est communément appelé l'*aséité*. — L'*aséité* est ce que nous concevons en premier lieu, en Dieu. Et, en effet, si l'on pouvait concevoir en Dieu quelque chose d'antérieur à l'*aséité*, l'être par soi pourrait être conçu comme découlant d'un autre être. Ce serait absurde. C'est l'*aséité* qui distingue Dieu de tous les autres êtres, et qui fait qu'on ne saurait rien lui ajouter.

2° Dieu est un être simple : toute compo-

sition physique, métaphysique ou logique est incompatible avec Dieu.

a) Tout composé est postérieur à ses parties composantes. Il ne peut donc pas y avoir de parties dans le premier être. Donc en Dieu pas de compositions physiques. C'est pourquoi il n'est pas un corps, les corps étant composés de parties ; ni la forme d'un corps : la forme du corps étant un principe à être, donc inférieur à l'être lui-même.

b) L'être de soi ne tire pas d'un autre l'actualité de son être puisqu'il est l'être subsistant par soi. Donc en Dieu pas de composition métaphysique, puisqu'il n'y a pas de puissance et d'acte.

c) La composition logique résulte d'un genre et d'une différence : la différence détermine et perfectionne le genre ; le genre est ce qui est perfectible. Or, ainsi que nous venons de le dire, il ne peut y avoir en Dieu, ou dans l'*être*, de puissance à état plus parfait. Dieu n'est pas susceptible de recevoir une nouvelle perfection.

3° Dieu est immuable. Rappelons que Dieu est synonime d'*être*. Or en Dieu il ne peut y avoir de potentialité, nous venons de le dire. Les corps ne peuvent subir d'autres modifications que celles qu'ils sont en puissance à acquérir ; donc, Dieu est incapable de varier dans sa forme pure. Il est immuable.

4° Dieu ou l'être est infini. Dieu à l'omiprésence parce qu'il est la cause de tout être. Dans l'article précédent nous avons insisté sur cette idée que Dieu conservait toute chose immédiatement et nécessairement. Cette question de l'infinité de Dieu est des plus importantes. Selon que nous la concevons nous sommes panthéistes, dualistes ou monothéistes. L'expliquer serait long. Bornons nous à en déterminer les points principaux. Nous soutenons donc que Dieu est *en toutes choses*, parce qu'il donne à tout l'être, la puissance et l'opération et que, pour la même raison il est *en tout lieu* parce qu'il donne à tout être la vertu locale. Il n'y est pas, il est vrai, de manière à *en prendre les dimensions*, mais il est dans le lieu en tant qu'il lui donne sa nature de localiser et de contenir. — Considérons encore que si l'essence de Dieu est dans les choses, c'est en tant qu'elle produit l'être de chaque chose par son opération et son action, mais non comme une partie qui entre dans sa constitution.

Ces quelques points précisés, nous pouvons maintenant aborder la question de l'Unité de Dieu.

* * *

Quand nous parlons de l'unité de Dieu, c'est évidemment de l'unité numérique que nous voulons parler, en d'autres termes de l'*unicité*. Ce que nous venons de dire, touchant la nature de l'Etre de Dieu par conséquent, nous conduit à cette conclusion que l'Etre par essence est nécessairement unique ; sa simplicité se refuse au multiple, et s'il y avait plusieurs dieux, ou plusieurs *Etres*, ils devraient se distinguer entre eux par certaines différences. Cette différence peut-elle être une imperfection ? Non, il répugne que l'Etre souverainement parfait ait une imperfection. — Différeraient-ils par une perfection qui ne conviendrait pas à l'autre ? Il n'y aurait alors aucun être souverainement parfait. — Cela est impossible ; l'être souverainement parfait est nécessaire. Sa non-existence serait une contradiction, et si plusieurs êtres nécessaires existaient en même temps, leur existence renfermerait une contradiction. Pourquoi ? — Par nature, l'être nécessaire ne dépend d'aucun autre ; donc si plusieurs êtres nécessaires existaient, chacun d'eux pourrait exister sans que les autres existassent. Donc, leur non-existence ne répugnerait pas ; donc leur existence serait à la fois contradictoire et non-contradictoire.

De plus, Dieu étant le créateur et le modérateur suprême de toutes choses (nous l'avons prouvé par le sentiment de la conscience morale), il doit nécessairement être unique, car si tout ce qui existe n'a pu être créé par un Dieu unique, le monde a pu exister sans l'intervention des autres Dieux. — Qui voudrait appeler Dieu celui sans la puissance duquel le monde a pu évoluer ? — Et, enfin, si ce qui aurait été fait par plusieurs d'entre eux ne pouvait être exécuté par aucun d'eux en particulier, aucun d'eux ne serait Dieu.

Bornons là l'exposition de cette thèse. Ainsi que nous l'avons dit, si nous tenons à ne pas nous écarter de la vérité dans la suite de ces raisonnements, il importe d'en éviter les détails.

∴

Terminons cette étude en répondant quelques mots aux détracteurs de cette vérité, qui, depuis quelques années, épris d'un symbolisme plus ou moins fictif, et d'une philosophie dont le vague et la complaisance, leur assure impunément une petite place parmi les dilettanti de la pensée, se sont trouvés assez intelligents pour s'attacher à des paradoxes, mais pas assez méthodiques pour conduire avec fruit leurs investigations sur la Vérité. — Je peux parler de ces aimables métaphysiciens qui nous apprennent, soit dans de longues conférences, soit dans des articles où les neuf Muses semblent s'être soustraits à la tutelle d'Apollon pour faire ménage avec Cakia-Mouni, qu'ils ont depuis peu pénétré le mystère de toutes choses et découvert un dualisme de la nature. Ils ne se doutent guère que de Zoroastre à Mânès, cette question a été traitée ; que de Mânès à Pierre Bayle, elle a été retraitée (quelquefois aux frais des gouvernements) ; et, que depuis qu'ils s'en occupent elle a été maltraitée.

Ces aimables philosophes nous certifient donc qu'il y a deux principes qui se disputent l'ambition de nous gouverner : l'un est la cause de tous les biens, l'autre la cause de tous les maux. Nous, qui sommes d'une écorce plus rugueuse et qui n'avons pour le mal qu'une médiocre estime, nous n'osons pas lui dresser un piédestal qui l'élèverait au niveau du bien et nous disons grossièrement que le dualisme est absurde.

Suivez-moi la longueur de vingt lignes.

Par principe du mal, ou bien vous entendez un être infiniment opposé, sous tous les rapports, au principe du bien, ainsi, les ténèbres et la lumière ; ou bien un principe jouissant des mêmes perfections, la bienveillance exceptée, qui consisterait dans une certaine nature participant aux perfections divines, très portée au mal. Eh bien, dans un sens comme dans l'autre, je dis que ce principe mauvais est également absurde. Pourquoi ? parce que le mal est opposé au bien, et, si le souverain mal existait il détruirait tout bien : car, le souverain bien c'est l'être et le souverain mal le non être absolu. Or cette notion est absurde parcequ'elle suppose en elle-même à la fois tout être et en même temps l'absence de tout être.

A l'égard de la seconde hypothèse, n'avons nous pas précédemment prouvé que l'Etre souverainement parfait était nécessairement unique, et, pouvez-vous supposer qu'il existe une autre nature participant aux perfections divines. — Un être infiniment parfait peut-il poursuivre la réalisation du mal ? — Est-il possible qu'une nature soit formée d'attributs qui répugnent entre eux.

Pour prouver le dualisme divin il faudrait s'embarquer dans l'hypothèse qu'une même chose peut être et n'être pas contradictoire.

Aussi les amateurs de ce paradoxe n'ont-ils d'ordinaire coutume de se lancer dans ce chemin de traverse qu'avec les procédés du Parnasse, et ce n'est qu'après vous avoir parlé de la distinction des sexes, ou encore de la division des pôles qu'ils concluent a l'existence de deux principes dans la nature, confondant ainsi avec un sans-gêne presque enfantin, l'effet avec la cause qui le produit.

Et d'ailleurs, le dilemne est à la mode, pourquoi n'en userions-nous pas. Voyons : ou ces deux principes sont égaux ou ils ne le sont pas. S'ils sont égaux il ne doit y avoir ni bien ni mal dans le monde parce que deux forces égales et opposées se détruisent mutuellement. S'ils sont inégaux, l'un des deux principes doit triompher uniquement. Si le principe du bien prévaut, il ne permettra pas que le mal nous importune. Si le principe du mal l'emporte, je doute beaucoup qu'il ait la bienveillance d'autoriser le bien à se produire. On voit par là combien peu est rationnelle cette hypothèse puisqu'elle n'explique rien.

∴

Si vous vous demandez parfois en voyant la nature lutter contre l'homme, ou encore son destin lui infliger les plus cruels revers, comment il se fait que si Dieu existe il ait pu autoriser de pareils désordres, dites-

vous bien que le mal physique contribue à nous faire obtenir plus facilement notre fin suprême, car il nous fournit l'occasion d'exercer notre vertu ou encore d'expier les fautes inévitables à la défaillance humaine et contribuent à inspirer à votre esprit le mépris des plaisirs présents et l'amour des biens spirituels. Il n'appartient qu'aux natures frivoles de se plaindre des maux physiques : les amis de la vérité les bénissent comme des bienfaits.

Le vrai mal, savez-vous où il est ? Vous le trouverez dans toute action qui s'écarte de la règle des mœurs ; et ce mal réside dans la volonté de l'homme qui étant libre et borné de toute part, est susceptible de défaillir et peut se servir de la liberté pour le bien et en abuser pour le mal.

Souvent une main invisible enlève la richesse à ceux qui en usaient mal, et qui s'en servaient pour commettre l'injustice. L'homme qui tombe malade aujourd'hui se plaint du sort et vous le plaignez vous-mêmes : qui vous dit qu'un être prévoyant ne lui a pas enlevé le bienfait de la fortune ou celui de la santé pour le refréner dans ses ambitions et éviter qu'un plus grand mal ne se produise.

C'est le secret des sages de savoir transformer le mal en bien, comme c'est le secret des hommes de l'art de savoir puiser la santé dans les poisons. Aucune action humaine n'échappe à la réaction. L'homme reçoit toujours les contre-coups des bonnes ou mauvaises volitions qu'il a produites. Là est le mystère des biens qui lui sont accordés ou des maux qui lui sont infligés.

ZRILEUS.

FIN.

L'AVENIR

Quel est celui qui n'a jamais souffert, ni pleuré ?

Qui n'a perdu tout jeune ou son père ou sa mère, ou plus tard, quelque enfant chéri ?

Qui n'a pas senti la maladie, les privations ou les pénibles labeurs nécessaires en cette existence ?

Qui, désespéré, sans courage, n'est resté de longs jours dans les peines, la souffrance, la faiblesse ?

Qu'il est bien plus à plaindre encore le pauvre, l'infirme et l'incapable !

Ah ! les misères connues son nombreuses, mais celles que l'on ignore sont inimaginables.

La vie, si on ne la considère que comme un état de l'activité matérielle, nous porte à ne voir que nous-même. Nous nous révoltons contre l'adversité, enviant les heureux ou bien les envisageant comme des frères ennemis. La mort ne semble plus qu'une solution qui nous effraie ou qu'une fin éternelle.

Telles sont les pensées des esprits incarnés qui vivent dans les ténèbres, soit volontairement par la complaisance dans leurs sentiments d'égoïsme, soit, non de leur faute, par ce que la Lumière n'a point lui pour eux.

Heureux celui qui comprend, qui sait et qui espère !

La connaissance de ce qui est, ou l'espoir de l'avenir, nous réserve une force puissante en face de laquelle tombent la peine et la souffrance plus ou moins vite, selon notre perfectionnement.

L'avenir ne nous apparaît plus comme un néant obscur, ou bien une dissolution de notre être, mais, comme le jour nouveau d'une existence plus parfaite, où les souffrances matérielles sont amoindries, où les affections pures se retrouvent, où l'esprit sait s'ouvrir aux plus hautes conceptions.

L'avenir, ou l'existence de notre esprit après la vie terrestre matérielle, nous apparaît comme une délivrance des liens charnels, comme un printemps après l'hiver, comme l'aurore après la nuit.

Combien doux est de savoir que la mort n'est que l'état où l'organisme se décompose, où la matière la plus grossière rentre dans la nature, où notre corps ne sait plus sentir ce qu'il pouvait sentir à l'état *vivant*.

Qu'elle est consolante l'aspiration vers une vie nouvelle, une existence future, où l'amour, le bien, le travail de l'esprit seuls font loi !

Certes ils sont rares les élus qui peuvent puiser dans ces pensées, la force et le courage dans l'adversité !

Ces considérations : la connaissance de l'avenir, l'espérance d'un état plus parfait dépendant de nous-mêmes, procure chez quelques-uns une sorte de sentiment mélancolique, poétique, idéal, mais bien réel pour certains d'entre nous.

Par ce sentiment nous sentons que la souffrance sera bénie ; que la nuit sombre sera suivie d'un jour radieux ; que nous seront initiés à la vraie vie, la vie de l'avenir.

LUX

BIBLIOGRAPHIE

LA VIE INCONNUE DE JÉSUS-CHRIST

par Nicolas Notovitch, chez Paul Ollendorff, 28 bis, rue Richelieu, à Paris. Prix : 3 fr. 50.

Voici une nouvelle vie de Jésus, combien n'en n'a-t-on pas fait et des plus contradictoires, à commencer par celles qui furent dictées par *lui-même* à différents médiums. C'est le cas de rappeler ici qu'il faut toujours bien se garder, de confondre les vrais personnages spirituels en cause et les simples romanciers esprits.

Mais M. Nicolas Notovitch n'est pas un médium. C'est un voyageur embarqué dans une série d'aventures pénibles au milieu de grosses bêtes féroces, et dormant tout juste dans le bengalow providentiel, de peur des petites non moins perfides.

La Vie de Jésus est précédée dans ce livre du récit des intéressantes péripéties de voyage du journaliste russe et du tableau des mœurs au Thibet ou règne la polyandrie et où l'on ne connait point la jalousie d'amour !...

Par suite d'un accident, M. Nicolas Notovitch blessé, fut transporté dans le couvent boudhiste d'Himis. Le séjour prolongé qu'il dut y faire pour remettre sa jambe cassée, lui permit d'élucider un sujet qui piquait sa curiosité.

Il avait entendu parler en route, d'un certain Issa, prophète connu des bouddhistes ; là, il put vérifier la sincérité de ce document et se convaincre que Saint Issa n'était autre que Jésus-Christ.

Les livres de l'histoire de Saint Issa se trouvent à Lassa ; les grands monastères seuls en possèdent quelques copies, parait-il. Des rouleaux apportés de l'Inde à Nepal et de Nepal au Thibet, relatifs à l'existence d'Issa, sont écrits dans la langue Pali. Le couvent d'Himis en avait une traduction dans la langue thibétaine.

La doctrine du bouddha Issa ne constitue pas une partie canonique du Bouddhisme ; aussi le peuple ne connait-il point Issa Il n'y a guère que les grands lamas qui aient pu consulter les rouleaux.

Enfin, sur de pressantes sollicitations du voyageur russe, le grand lama d'Himis apporta deux gros livres cartonnés dont les grandes feuilles étaient jaunies par le temps.

Ce curieux document est rédigé sous forme de versets isolés, ne se rattachant pas toujours les uns aux autres.

Ici je vais citer une grande page très instructive sur le fond de la doctrine des bouddhistes et la révélation historique que ce livre nous apporte :

« Il y a eu une infinité de bouddhas semblables à Issa, et les 84.000 rouleaux qui existent regorgent de détails sur chacun d'eux... Chaque élève ou lama qui a visité Lassa ne manque pas de faire cadeau d'une ou de plusieurs copies au couvent auquel il appartient. Parmi ces copies se trouvent les descriptions de la vie et des actes d'Issa qui prêcha la doctrine Sainte dans l'Inde et chez les fils d'Israël et qui fut mis à mort par des païens dont les descendants adoptèrent les croyances qu'il répandait. Le grand Bouddha, âme de l'univers, est l'incarnation de Brahma, il demeure immobile presque toujours, renfermant en lui toutes choses, depuis l'origine des êtres, et son souffle vivifie le monde. Il a abandonné l'homme à ses propres forces ; à certaines époques, il sort cependant de son inaction et revêt une forme humaine pour essayer d'arracher ses créatures à une perte irrémédiable. Au cours de son existence terrestre, Bouddha crée un nouveau monde au milieu des gens égarés, puis quitte de nouveau la Terre pour redevenir un être invisible et reprendre sa vie de félicité parfaite.

Il y a trois mille ans, le grand Bouddha s'est incarné dans le célèbre prince Cakya-Mouni, en soutenant et en propageant les doctrines de ses vingt incarnations. Il y a deux mille cinq cents ans, la grande âme du Monde s'est incarnée à nouveau dans Gothama, jetant les fondements d'un nouveau monde en Birmanie, à Siam et dans différentes Iles. Bientôt après, le bouddhisme a commencé à pénétrer en Chine, grâce à la persévérance des Sages qui s'appliquaient à propager la doctrine sainte, et sous Ming-Ti de la dynastie Honi, vers 2050, la doctrine de Cakya-Mouni reçut l'adoption du peuple. Simultanément avec l'apparition du boudhisme en Chine, la doctrine commence à se répandre parmi les Israélites. Il y a environ deux mille ans, l'Etre parfait, rompant encore pour quelque temps avec son inaction, s'est incarné dans le nouveau-né d'une famille pauvre ; il voulait qu'une bouche enfantine,

employant des images populaires, éclairât les malheureux sur la vie d'outre-tombe et ramenât les hommes dans le chemin du vrai, en leur indiquant, par son propre exemple, la voie qui les pourrait le mieux conduire à la pureté morale originelle. Lorsque l'enfant sacré eut atteint un certain âge, on l'emmena aux Indes où, jusqu'à l'âge d'homme, il étudia toutes les lois du grand Bouddha qui réside éternellement dans le Ciel. »

Jésus, c'est-à-dire Issa, fit aux Indes, un séjour de pèlerin, sans que l'on prêta grande attention à sa présence. Plus tard, ce fut bien différent. Quand il eut quitté ces contrées et que, victime auguste, le monde s'agita des circonstances de sa mort ; alors les évènements d'Israël furent connus, là ou il avait vécu plus de vingt ans.

Le supplice par ordre de Pilate intéressa les chroniqueurs et l'on se souvint de lui. Ah ! c'est bien là toujours l'éternelle histoire du monde : distinguez-vous des commun des mortels ; tous revendiquent l'honneur de vous avoir pour frère.

Ce sont des marchands de Judée dans l'année même de la mort de Jésus, qui furent les transmetteurs des faits dont quatre ans plus tard on formera et successivement pendant deux cents ans les rouleaux de l'Inde, de Nepal et de Maghada sur le mont Marbour, près de la ville de Lassa, où réside à présent le Dalaï-Lama.

On s'explique pourquoi les renseignements sur Jésus ne sont pas mis en ordre dans les chroniques. Les manuscrits racontent sans explications ni détails, qu'un juste du nom d'Issa, un Israélite, après avoir été deux fois acquitté par les juges « comme étant l'homme de Dieu » fut néanmoins mis à mort sur l'ordre du gouverneur païen Pilate « qui craignait que Jésus ne profitât de sa grande popularité pour rétablir le royaume d'Israël et en expulser ceux qui l'avaient conquis. »

Au bout de deux volumes des récits de l'origine de Jésus et de sa famille et de ses persécutions, on déclare enfin qu'Issa est l'incarnation de l'esprit de Brahma et le meilleur de tous.

La version présentée au pubic par M. Nicolas Notovitch a été rédigée trois ou quatre ans après la mort de Jésus, ai-je-dit. L'auteur laisse aux savants, aux philosophes et aux théologiens le soin de rechercher les causes des contradictions qu'on pourrait relever entre la « Vie inconnue d'Issa » et les récits des Evangélistes. Ce qu'il y a de fort curieux dans ce travail, c'est qu'en somme les bouddhistes auraient l'antériorité documentaire sur les Evangélistes.

Ayant rassemblé leurs notes et leurs souvenirs, les historiographes d'Issa trouvèrent qu'il avait commencé par fréquenter les temples des Djainites.

Le Djainisme est une secte de la péninsule de l'Hindoustan ; elle forme une sorte de trait-d'union entre le bouddhisme et le brahmanisme ; cela remonte au VII[e] siècle avant Jésus-Christ. Les Djainites voulaient garder Jésus, mais Jésus les quitte pour s'établir à Djaggernat une des villes sacrées des brahmines, pour étudier dans son importante bibliothèque. Il trouva beaucoup à blâmer dans les usages et les lois brahmines et il soutient des discussions publiques avec les brahmines. Jésus soutient la cause du peuple, prêche devant les soudras, dernière caste d'esclaves. On a dénaturé les paroles de Brahma ; il en rétabli le sens. Un moment les brahmines ont envie de le tuer ; alors il se réfugie dans les montagnes du Népal, dans l'Himalaya. Jésus séjourne six ans au milieu des bouddhistes. A vingt-six ans, il retourne dans son pays opprimé. En route il fait des prédications et se dérobe sans cesse aux persécuteurs. En traversant la Perse, les adorateurs de Zorooastre le firent sortir et ne le tuèrent pas de peur des vengeances populaires. Ils crurent qu'il serait la proie des bêtes féroces, mais il sut échapper à tout.

Les bouddhistes ont conservé un grand nombre des sermons d'Issa qui, disent-ils est revenu prêcher dans sa nation non à trente ans, mais dans sa vingt-neuvième année. Ils sont précis.

On ne peut vraiment douter d'après les documents de M. Nicolas Notovitch, que cet Issa ne fut véritablement la personnalité de Jésus-Christ.

Ce qui nous plait particulièrement dans cette vie de Jésus, c'est que ce Messie rédempteur des peuples, n'a pas absolument besoin d'être instruit par ceux-ci et par ceux-là. Il n'est ni brahmaniste, ni bouddhiste, ni essénien, ni autre chose ; il est Jésus. Son inspiration supérieure de fils de Dieu, c'est-à-dire, uni le plus possible par les fluides originels en la divine substance, pouvait lui tenir lieu de tout. Il avait tout en lui-même. Tant qu'on me montrera un Jésus instrument d'une secte quelconque, je dirai : c'est un faux Jésus. Jésus-Christ est au-dessus de tout ; c'est l'âme directrice de notre planète. La Terre arrosée de ses larmes et fécondée par son doux amour deviendra un séjour heureux quand les terriens auront compris leur Maître et qu'ils voudront l'aimer à leur tour.

LUCIE GRANGE.

UNE MAISON HANTÉE A LYON-VAISE

Depuis huit ou dix jours, la place du Marché, à Lyon-Vaise, est remplie tous les soirs, de 8 à 11 heures, par une foule considérable de curieux, criant, sifflant, chantant. Voici le motif de ces rassemblements :

Au deuxième étage du n° 8 habitent M[me] veuve D... et sa fille.

Ces dames affirment qu'elles sont tous les soirs « électrisées », que leur appartement bouge, que leurs meubles changent de place et qu'elles reçoivent même des chocs, tout cela sans qu'elles aperçoivent personne.

Plusieurs voisins qui ont voulu se rendre compte du phénomène, disent qu'ils ont vu changer de place devant leurs yeux une pendule, une glace, etc.; qu'un d'eux voulant s'asseoir sur une chaise, la chaise fila et il tomba.

On essaya de prendre un objet sur la table, l'objet disparut également.

On parle beaucoup de cette histoire singulière ; elle donne lieu aux bruits les plus extravagants. Voici des détails complets.

Mme D... est une femme d'environ quarante-cinq ans, pâle et l'œil un peu inquiet ; la cause en est sans doute aux événements de ces derniers jours.

L'appartement est spacieux et élevé, bien éclairé par deux fenêtres donnant sur la place. Au milieu est une de ces anciennes tables à pétrin, longue et solidement assise sur ses quatre pieds. A droite, la cheminée, le fourneau, les ustensiles de cuisine accrochés au mur, et un placard.

Entre les deux fenêtres, une espèce d'armoire ou crédence, massive, sur qui repose une pendule genre Louis XVI.

A gauche, une vaste et haute armoire garde-robe, un meuble bas, espèce de coffre élégant, avec de petits vases de fleurs ; puis un buffet.

Au fond, à droite et à gauche, deux alcôves.

Mme D... demeure là depuis quatre ans, avec sa fille, âgée de 23 ans, employée dans un magasin de ganterie aux Terreaux.

Les bruits ne se produisent que depuis quinze jours. Dans la nuit de dimanche, vers 9 h. 1/2 ou 10 heures, Mme D... était couchée avec sa fille ; elles ont entendu tout à coup frapper à grands coups de poing sur le bois du lit ; elles se sont levées, ont allumé la lampe et n'ont rien vu. Elles se sont recouchées et les coups ont recommencé plus fort.

Cela a duré ainsi toute la nuit.

Le lendemain, les coups de poing étaient plus vigoureux, ils ont frappé non seulement le bois du lit, mais elles-mêmes ; elles ont, en outre, reçu dans le visage des instruments divers, un petit vase, etc.

Les voisins appelés ont cherché avec elles, mais n'ont absolument rien vu. Si, dit Mme D..., l'un d'eux a vu passer une ombre « grosse comme une pomme de terre et ronde », qui a aussitôt disparu.

La table de nuit a été renversée violemment (elle est, en effet, très abîmée) ; à mesure qu'on la relevait, elle se renversait de nouveau avec fracas ; finalement, on la laissa par terre ; les chaises vacillaient, tournaient sur elles-mêmes et tombaient.

Les verres d'un petit cabaret à liqueurs se sont également renversés et brisés. Un globe de verre et des bibelots se sont cassés. La lampe à suspension est tombée. Pensant qu'elles avaient affaire à des esprits, elles ont demandé, dans la nuit : « Que voulez-vous? Désirez-vous quelque chose? » Il ne leur a rien été répondu.

Le mercredi, à onze heures et demie, un chou qui était sur la table, a soudain passé par dessus la tête de Mme D... et est allé rouler à l'autre extrémité de la pièce ; une cuiller a été projetée dans un coin ; une autre, à café, a été, tout d'un coup plongée dans la marmite.

A un autre moment, une tasse, enfermée pourtant dans le placard, a été jetée à terre. Tout le sucre qui était dans le sucrier s'est répandu sur la table, sans que le sucrier bougeât.

Le soir quand les gardiens de la paix sont venus, le brigadier s'est assis sur la table ; cette dernière s'est soulevée et il a ressenti une assez forte commotion.

Mlle D..., confirme ce que dit sa mère : « Je vous assure, dit-elle, que nous n'avons pas rêvé. Mais tout cela est bien ennuyeux ; on fait autour un bruit énorme ; tous les soirs, des centaines de personnes stationnent devant la maison. Il faut des gardiens de la paix pour les empêcher d'entrer.

« On me questionne de tous les côtés ; mes amies ont peur : l'une d'elles, qui devait me remettre une carte de bal, n'a pas osé venir.

« C'est très désagréable ; d'autant plus que nous n'avons jamais point fait de mal à personne, et nous ne voyons pas qui pourrait nous jouer de semblables mauvais tours... »

A un moment donné, Mme D... ouvre la porte pour sortir, l'auteur de ce récit a vu la table de nuit s'avancer d'environ dix centimètres, sans cause ni moteur apparent.

SOUSCRIPTION PERMANENTE

Pour l'œuvre de la « Lumière »

Liste du mois de mars 1894

M. Clavel, 25 fr. — Mme Nancy Detrois, 2 fr. 50. — Mme Dantin, 10 fr. — Mme Bonne, 25 fr. — Lux, 10 fr.

Pour le soulagement de la misère

Madame Bonne, 10 fr. — Anonyme, 2 fr.

Le Gérant, ALEXANDRE CHARLE.